
Adresse de la société populaire d'Auch (Gers), lors de la séance du
21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Auch (Gers), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794)
Paris : CNRS éditions, 2005. p. 92;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0092_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

L'éternel qui meut à son gré le destin des mortels à de sa main puissante et protectrice consolidé notre liberté.

Le précieux vaisseau de la république trop long-tems agité par des vents empestés vous est confié, vous seuls en répondez à la nation entière; saisissez en donc le gouvernail et n'en confiez la manœuvre qu'à des matelots purs et incorruptibles, alors voguans à pleine voile sur une mer calme, il mouillera au cap de Bonne Espérance et arrivera dans peu au port de la félicité lieu de destination.

BERGOIN, DEBY, *officiers municipaux*,
LOUPARD, *juge de paix*
et 26 autres signatures.

P

[*Le conseil général de la commune de Dôle à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (26)

Citoyens representans.

Ils étoient dans nos coeurs les grands principes que vous avés développés dans votre sublime adresse au peuple français. Les faux patriotes y trouveront aussi trait pour trait leur figure hideuse leur masque est tombé : nous avons leur signalement, ils ne tromperont plus.

Les membres composant le conseil général de la commune de Dôle.

O. NOCARD, *secrétaire général*.

q

[*La société des Amis de l'égalité et de la Liberté d'Auch à la Convention nationale, s. d.*] (27)

Législateurs

C'est au milieu des plus vifs applaudissemens et des cris mille fois répétés, *vive la Convention nationale* que nous avons accueilli la lecture de votre adresse au Peuple français. Nous avons cru entendre la voix de la sagesse et de la justice; eh! qu'elle autre langue peut parler des hommes revêtus de la confiance d'un grand peuple, et que ce même peuple a chargé du soin de faire son bonheur, aussi se complait-il à croire que vos veilles et vos travaux sont exclusivement employés à l'en faire jouir et que le terme n'est pas éloigné, son attente ne sera pas vaine. Ah! loin de nous toute idée qui iroit à troubler une si douce confiance : Loin de nous ces hommes perfides qui, voyant le vaisseau de la République tant de fois battu par la tempête s'avancer majestueusement et toucher le rivage désiré, voudroient par leurs déclarations outrées, nous

engager à le repousser au milieu des écueils. Nous sentons qu'il est tems que le calme succède à tant d'orages et que le peuple français respire enfin, après une si longue et si pénible traversée.

Unis dans un centre commun qui est vous, remplis d'amour et de respect pour vos lois, nous renouvellons le serment solemnel de vous être inviolablement attachés : Eh! comment ne vous le serions nous pas? vos principes sont les nôtres. Comme vous, nous ne voulons plus d'un gouvernement arbitraire, qui peze indistinctement sur l'innocent et le coupable, mais nous voulons avec vous d'un gouvernement éclairé, dégagé des vexations, des mesures cruelles, des iniquités dont il a servi de prétexte aux ennemis de nôtre révolution; Comme vous, nous ne voulons plus d'une justice sortant toujours des cachots et toute couverte de sang, ainsi que l'avoient figurée les vils et hypocrites conspirateurs que vous avés terrassés; mais nous voulons avec vous de cette justice qui fait pâlir les ennemis du peuple, les conspirateurs et les tyrans et qui rassure à même tems, l'homme probe et vertueux, l'ami du peuple, l'homme timide qui incapable de faire beaucoup pour la révolution, veut néanmoins dans son coeur, le bonheur de sa patrie.

Nous estimons avec vous, comme les ennemis du peuple, ceux qui voudroient attaquer obliquement ou de front la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République démocratique des Français, nous rangeons dans cette classe ceux-la sur-tout qui ont osé provoquer de votre sagesse la dissolution des sociétés populaires que vous avez vous-même défendue avec tant de courage contre les intentions perfides et les insolentes déclamations des La Fayette, des Custine, des Dumouriez et dont vous avez eu tant de besoin pour sauver la chose publique.

Penetrés du but politique de leur institution, nous userons du droit d'observer et d'avertir nos Représentans sur les dangers de la patrie, lorsqu'elle nous en fera le devoir; nous rejetterons de notre sein l'homme immoral, l'homme intrigant et calomniateur, comme nous en avons proscrit jusques icy l'aristocrate, le royaliste et le modéré. Tels sont, citoyens Législateurs, les principes, les sentimens qui animent tous les membres qui composent la société populaire d'Auch, voyés en eux l'expression de leurs coeurs.

Vivent l'égalité et la liberté; l'unité et l'indivisibilité de la République démocratique des Français : Vivent la Justice et la Probité, vive la Convention nationale : vivent les sociétés populaires.

BOULÉE, PRÉSIDENT, REMIGNON, ATENGISE,
secrétaires et 86 autres signatures.

r

[*La société populaire et républicaine de Guerbaville à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (28)

(26) C 326, pl. 1415, p. 19.

(27) C 326, pl. 1415, p. 15.